

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE****Séance du 16 avril 2012****Délibération n° 2012-2914**

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Rapporteur** : Madame Besson**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brailliard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Fröhli (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

**Séance publique du 16 avril 2012**

**Délibération n° 2012-2914**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône appartient aux 114 centres qui constituent le réseau national des CIDFF. Depuis 40 ans, ce réseau œuvre pour la promotion des droits des femmes et l'égalité homme-femme.

Le CIDFF est un centre de ressources et de formation pour le public féminin. Le CIDFF reçoit essentiellement un public dans une logique d'insertion par l'économique ou de création d'activité. Sur ce thème, son action va de la sensibilisation jusqu'à l'accueil et l'accompagnement des porteuses de projets dans leur démarche. En fonction de l'état d'avancement de son projet, la personne accueillie est orientée vers un module collectif "comment passer de l'idée au projet ?" ou vers un entretien individuel.

**a) - Objectifs**

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat, s'agissant d'un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération. A ce titre, elle intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise".

L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Les objectifs poursuivis pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre "l'entrepreneur-e" au cœur de l'action. Il s'agit, notamment, de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'action du réseau est de soutenir chaque entrepreneur-e par une offre de proximité, avec l'objectif spécifique de faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône, membre de "Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat", structure de soutien et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées pour l'année 2011 et bilan**

Les actions conduites en 2011 ont concerné :

*L'accueil et l'accompagnement*

587 personnes ont été reçues et informées, 433 ont participé à des modules collectifs, 153 ont fait l'objet d'un accompagnement et 40 ont créé leur activité. 201 femmes ont été accueillies dans le cadre des antennes (Bron, Rillieux la Pape et Vénissieux) et des permanences (Vaulx en Velin et la Duchère).

La typologie des femmes accueillies est la suivante : 2/3 ont moins de 45 ans ; la grande majorité des femmes est sans activité ; 41 % sont des femmes seules.

Le CIDFF a, par ailleurs, mis en place des manifestations/événements valorisant l'entrepreneuriat féminin (soirée thématique sur la place des femmes dans la société en octobre, participation à la première biennale universitaire pour l'égalité entre les femmes et les hommes en mars). Il a engagé une réflexion sur le perfectionnement de la communication en faveur de l'entrepreneuriat (participation à la mise en place d'un observatoire local de l'entrepreneuriat féminin dans le Grand Lyon, participation au salon des entrepreneurs).

#### *Le suivi post-création*

L'action conduite par le CIDFF sur cette thématique a permis :

- la mutualisation de l'atelier "gestion du temps, choix et priorités", "vie professionnelle/vie personnelle : un équilibre à trouver?", "affirmation de soi au féminin". 4 ateliers ont été réalisés comptant entre 8 et 12 participants,
- l'élaboration du parcours commun "réussite au féminin" : Action'Elles et le CIDFF ont choisi de s'associer pour proposer une offre complète sur 3 ans aux créatrices qui démarrent leur activité. Nombre de personnes concernées : 10 femmes, avec 1,7 nombre moyen d'emplois créés avec 6 créations de postes (sans compter la créatrice). Sur les 10 entreprises suivies, 100 % sont pérennes.

#### *L'action dans les quartiers politique de la ville*

6 projets ont été accueillis et accompagnés dans les 5 permanences du dispositif (Rillieux, Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Lyon la Duchère), dont 16 créatrices (+10 création par rapport à 2010). 6 retours à l'emploi ont été constatés, 5 personnes ont démarré leur activité en portage par une coopérative d'activité et d'emploi et 4 personnes sont entrées en formation.

Communes	Nombre de personnes accompagnées
Rillieux la Pape	13
Bron	8
Vaulx en Velin	9
Vénissieux	15
Lyon La Duchère	11

Un accompagnement adapté selon les besoins a été mis en place grâce à des outils spécifiques.

Le CIDFF a, de plus, apporté un appui technique aux acteurs locaux des quartiers en "politique de la ville" et aux actions de sensibilisation des projets féminins dans les quartiers (conception d'actions communes concrètes : ateliers spécifiques femmes, travail partenarial étroit avec la pépinière Carco et l'espace Jeunes créateurs pour une action en 2012).

#### *Implication dans le réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat*

Le CIDFF réoriente systématiquement les créatrices qu'il ne peut accompagner vers les autres membres du réseau. Le CIDFF a été labellisé à nouveau en novembre 2009 et alimente la base de données commune au réseau. Le CIDFF s'est par ailleurs impliqué dans plusieurs projets territoriaux et transversaux conduits dans le cadre de Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (participation au groupe de travail entrepreneuriat féminin avec la mise en place d'un observatoire de l'entrepreneuriat féminin).

#### **c) - Programme d'actions pour l'année 2012 et plan de financement prévisionnel**

Les 3 objectifs suivis par le CIDFF en 2012 sont :

#### *La poursuite de l'accueil et de l'accompagnement des femmes*

- poursuite de la mission de porte d'entrée spécifique "femmes" au sein de L\_VE et d'accompagnement général à la création d'entreprise par des femmes sur l'agglomération lyonnaise et plus largement sur le Département. Objectifs : 500 femmes reçues ; 170 accompagnements, dont 60 % de femmes en difficulté ; 34 créations,

- mise en place de manifestations/événements valorisant l'entrepreneuriat féminin,
- réflexion sur le perfectionnement de la communication en faveur de l'entrepreneuriat.

*L'accompagnement des femmes dans les quartiers*

- adaptation de l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques,
- appui technique aux acteurs locaux des quartiers "politique de la ville",
- actions de sensibilisation et de valorisation des projets féminins dans les quartiers.

*Le suivi post-création*

- poursuite des ateliers mutualisés spécifiques femmes et du partenariat avec les coopératives d'activités du territoire, avec l'objectif de maintenir la fréquence des ateliers à 6 ateliers.

Objectif : 6 ateliers seront prévus comptant 90 personnes.

- maintien du dispositif "Réussite au féminin" en partenariat avec Action'Elles, pour des projets féminins de segment 2 (logique entrepreneuriale) avec une volonté d'améliorer la qualité de services et la pertinence des réponses apportées aux femmes dans le démarrage et le développement de leur entreprise sur 3 ans après l'immatriculation.

Objectif : accompagnement de 10 femmes en 2012.

*L'implication dans le réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat*

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label L\_VE,
- alimentation de la base de données commune,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menée par l'association,
- implication dans les instances de gouvernance, notamment au niveau territorial (comités territoriaux) et dans les différents projets.

*Budget prévisionnel 2012*

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	8 050	Communauté urbaine de Lyon	51 200
services extérieurs	8 470	Région Rhône-Alpes (convention de fonctions d'agglomération et de centralité -CFAC-)	11 000
autres services extérieurs	6 160	Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) et Etat-Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)	46 000
impôts et taxes	10 930	Ville de Lyon	2 850
charges de personnel	137 560	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA)	3 110
charges financières	2 290	Caisse des dépôts et consignations	21 600
dotations aux amortissements	1 900	Fonds européen de développement régional	15 000

		Région Rhône-Alpes (direction économie - projet régional)	15 000
		Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE)	9 600
<b>Total</b>	175 360	<b>Total</b>	175 360

*Modalités de soutien par la Communauté urbaine de Lyon*

La Communauté urbaine est sollicitée pour le programme d'actions 2012 à hauteur de 51 200 € en fonctionnement, en complément d'une intervention régionale de 11 000 €. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016. En 2011, le montant attribué à cette structure s'élevait à 62 200 €, qui incluait alors la participation de la Région Rhône-Alpes ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 200 € au profit du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CIDFF du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.**